

**COMMUNE DE VALLEIRY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**20 MARS 2026**

---

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Albert Fol, sous la présidence de M. François FAVRE, doyen de l'Assemblée. Cette séance s'est tenue exceptionnellement dans ce lieu en raison de la nécessité de pouvoir assurer l'accueil du public dans de bonnes conditions de sécurité.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de conseillers municipaux présents :	27
Nombre de conseillers municipaux votants :	29
Date de convocation du Conseil Municipal :	16/03/2026

**PRÉSENTS** : MM. Alban MAGNIN, David EXCOFFIER, Mme Hélène ANSELME, M. Amar AYEB, Mme Virginie LACAS, M. Emmanuel SOGNO, Mme Elisabeth DEAL, M. Sébastien BURETTE, MM. François FAVRE, Claude LEPERS, Mme Renée RICHARD, MM. Jean-Pierre MORETTI, Sylvain LANGE, Mme Laurence GROSJEAN, MM. Anthony SCIASCIA, Olivier JOLY, Mme Carole DUPONT, MM. Tommaso MENNILLO, Frédéric BARANSKI, Mme Céline MOREL, M. Aurélien GENDROT, Mme Alexandra DALLIERE, M. Matthieu WANNER, Mmes Valentine HUMBERT, Stéphanie DEGRAND, Mathilde FAVRE, Elisa CHEVREUX Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS** : Mme Gabrielle FRAISSARD à Mme Alexandra DALLIERE  
Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX à M. François FAVRE

---

**DCM20260320-02**

**OBJET : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES (5.2) - Désignations du secrétaire et des assesseurs**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire et d'assesseur.

Les conseillers municipaux sont invités à désigner, à ces fins :

- Le plus jeune membre et le plus ancien membre de la liste élue comme assesseurs ;
- Le plus jeune suivant comme secrétaire.

**DCM20260320-02**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 24/03/2026

ID : 074-217402882-20260323-DCM20260320\_02-DE

S<sup>2</sup>LOW

## DECISION

Après exposé et en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

**DESIGNE** Madame Mathilde FAVRE comme secrétaire.

**DESIGNE** Monsieur Claude LEPERS et Madame Elisa CHEVREUX comme assesseurs.

Fait et délibéré les jours, mois et  
an que dessus et a signé au registre le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Alban MAGNIN



DCM20260320-02

---

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.